
MASOLO YA MBOKA

23 Mai, 2026

● www.ehepjedu.org/ ●

Numéro 07

Daniel Mbanza

Politologue et Chercheur au Centre
d'Etudes Politiques



LA COALITION DE L'ARTICLE 64 : L'OMBRE DU DÉJÀ-VU OU UNE ALTERNATIVE POUR PALLIER À LA CONJONCTURE ACTUELLE ?

Voici pour vous «Masolo ya mboka», une rubrique de l'École de Hautes Études politiques et juridiques de l'Université de Kinshasa qui met en lumière les différentes questions liées à la gouvernance en République démocratique du Congo.

En date du 19 mai 2026, Martin Fayulu, Jean-Marc Kabund, Delly Sessanga et autres figures de l'opposition ont signé une déclaration politique pour la mise en place de la coalition dénommée "Coalition de l'article 64 pour la défense de l'ordre constitutionnel", C-64 en sigle. Sous un ton ferme et martial, cette énième initiative de l'opposition, s'érige en barrière contre les dérives dictatoriales

et les tentatives de renversement de l'ordre constitutionnel (expressions reprises dans la déclaration politique de la coalition et qui seraient proscrites par l'article 64 de la constitution) constatées à travers la résurgence et l'insistance sur le changement de la constitution soulevées par la famille politique du chef de l'État et de la possibilité d'un troisième mandat évoqué par ce dernier lors de sa

MASOLO YA MBOKA

23 Mai, 2026

● www.ehepjedu.org/ ●

Numéro 07

récente conférence de presse du 6 mai 2026, que l'article 220 que l'actuelle constitution récuse.

Ces deux tentatives sont jugées par l'opposition politique comme étant inopportune, non-républicaine et illibérale, en raison de la brutalité avec laquelle elles sont réclamées et du déni d'autres problèmes fondamentaux qui nécessitent l'intervention effective et efficiente du gouvernement, entre autres :

l'occupation par l'AFC/M-23 des deux grandes portions des provinces du Nord et du Sud-Kivu (dont les épicentres sont

Goma et Bukavu), la présence tacite des armées étrangères (du Rwanda, de l'Ouganda et de la Zambie), la montée des foyers d'insécurité à Kinshasa, la précarité et la misère de la population, le chômage chronique, les atteintes aux libertés fondamentales etc...

La sortie officielle de cette nouvelle coalition n'a pas fait attendre des réactions positives comme négatives auprès de l'opinion publique et du camp présidentiel. Ceux qui l'ont accueilli positivement ont estimé que c'est une réponse prévisible contre les dérives

Face aux velléités de révision constitutionnelle et aux risques de dérives autoritaires du pouvoir en place, la Coalition de l'article 64 se veut un rempart républicain pour protéger l'ordre démocratique et rappeler les priorités d'une population plongée dans la précarité.

politiciennes ostentatoires du pouvoir en place. Parmi les déclarations notables, nous pouvons citer celles de Francine Muyumba, cadre du PPRD et de Gloria Panda Sengha, activiste politique. Leurs tweets ont salué vivement cette initiative, tandis qu'il y a eu des réactions mitigées de la part de certains journalistes comme Peter Tiani et Patrick Lokala, qui en ironisant, félicite le progrès de la démocratie sous Tshisekedi et critiquent

ette coalition en la qualifiant de résonance du Rwanda et de Joseph Kabila. D'ailleurs, Patrick Lokala aurait laissé entendre que cette rencontre au Centre Culturel Boboto, lieu de signature de la déclaration aurait été financé par Joseph Kabila. D'autres encore comme Pero Luwara décrit l'absence notable de ce dernier. La famille politique du président de la République a répliqué en créant une coalition dénommée C-4 (Coalition de 4

MASOLO YA MBOKA

23 Mai, 2026

● www.ehepjedu.org/ ●

Numéro 07

zones linguistiques) pilotée par Augustin Kabuya.

Mais des interrogations fusent de partout, dans le bon tout comme dans le mauvais sens. Certaines laissent entendre les spectres du "déjà-vu", c'est-à-dire des initiatives de l'opposition politique qui ont souvent aboutit à des échecs à cause des crises d'intérêts ou de leadership, en l'occurrence la coalition Lamuka de 2018. D'autres critiquent cette multiplicité d'initiatives, du fait que, la plateforme "Sauvons le Congo" toujours de cette même opposition, initiée à Nairobi, à peine née, a disparu et c'est pourquoi certains augurent que celle-ci pourrait ressembler à un autre avorton.

A contrario, d'autres voient en cette initiative, une vraie fronde comme celle qui a été constituée contre Joseph Kabila en 2018, et qui avait débouché à son départ, surtout que certains poids lourds de l'époque y figurent comme Martin Fayulu, Moïse Katumbi et Jean-Marc Kabund.

Au-delà de ces querelles, pallier à la crise multidimensionnelle actuelle et le départ de Félix Tshisekedi demeurent les vrais tests pour cette nouvelle coalition. Jusque-là la RDC est en quête d'un nouveau vent qui dépasserait les spectres des échecs des ères Mobutu, Kabila et peut-être de Tshisekedi, qui n'ont pas pu extirper la population congolaise de la crise multidimensionnelle qu'elle traverse depuis plus de trois décennies.

“ENTRE LE SPECTRE DES DIVISIONS PASSÉES ET L'ESPOIR D'UN VÉRITABLE SURSAUT POPULAIRE, LE SUCCÈS DE CETTE PLATEFORME POLITIQUE SE MESURERA À SA CAPACITÉ À DÉPASSER LES ÉCHECS DES RÉGIMES SUCCESSIFS ET À SORTIR ENFIN LA RDC DE SA CRISE MULTIDIMENSIONNELLE.”

Pour tout contact :

**Ecole de Hautes Études Politiques et Juridiques -
Université de Kinshasa**

Adresse mail : info@ehepj-edu.org

Numéros de téléphone : +243 818 706 894 /
+243811500437

Chaîne whatsapp :

<https://whatsapp.com/channel/0029Vambile6mYPFJ44Gjr3w>

Adresse : Home XXX, L3, Université de Kinshasa
Kinshasa – République Démocratique du Congo